

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de la convocation

25/05/2023

Date de l'affichage

25/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Nangis, à la salle Dulcie September, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Michel BILLOUT, Jean-Jacques BRICHET, Davy BRUN, Carine CALMON PLANTIN, Christian CIBIER, Sylvain CLÉRIN, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY, Aymeric DUROX, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Clotilde LAGOUTTE, Gilbert LECONTE, Suzanna MARTINET, Farid MÉBARKI, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Angélique RAPPAILLES, Jean-Yves RAVENNE, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD et Joëlle VACHER

Absents excusés représentés

Didier BALDY par Sébastien COUPAS, Gilles BOUDOT par Francis OUDOT, Frédéric BRUNOT par Fabrice HOULIER, Philippe DUCQ par Serge HAMELIN, Marcel FONTELLIO par Luc DUBOIS (suppléant nommé), Mohamed KHERBACH par Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE par Suzanna MARTINET, Nolwenn LE BOUTER par Stéphanie SCHUT, Édith LION par Angélique RAPPAILLES, Nadia MEDJANI par Charlie GABILLON, Aurélie POLESE par Joëlle VACHER, Sylvie PROCHILO par Frédéric ROCHER

Absents

Christophe MARTINET et Alain THIBAUD

44 conseillers communautaires en exercice : 30 présents, et 12 représentés à la séance et 2 absents.

Madame Stéphanie SCHUT est nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le **08 JUIN 2023**

ID : 077-247700701-20230601-2023_71_09-DE

2023/71-09 – OBJET : CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN DE NANGIS VALANT OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

Le Conseil communautaire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2021/29-01 du conseil communautaire en date du 5 mai 2021 portant validation et signature de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain de Nangis (PVD) ;

Vu la convention d'adhésion Petites Villes de Demain de Nangis, signée le 28 mai 2021 avec le Préfet de Seine-et-Marne et le Maire de Nangis ;

Considérant les orientations stratégiques du projet de territoire approuvé le 27 juin 2019 et les enjeux écologiques, démographiques et économiques ;

Considérant les divers éléments validés par le comité de pilotage du programme Petites Villes de Demain de Nangis qui s'est tenu le 15 mars dernier ;

Considérant l'intérêt que revêt la signature de la convention cadre Petites Villes de Demain valant opération de revitalisation du territoire (ORT) de la ville de Nangis pour participer à la relance économique et écologique du territoire de la Brie Nangissienne ;

Considérant le projet de convention cadre PVD valant ORT de Nangis ;

Après en avoir délibéré à :

- 39 voix pour
- 0 voix contre
- 3 abstentions (*Michel BILLOUT, Mohamed KHERBACH et Clotilde LAGOUTTE*)

ARTICLE UN :

Approuve la convention cadre Petites Villes de Demain valant opération de revitalisation du territoire de Nangis.

ARTICLE DEUX :

Autorise le Président à signer la convention cadre Petites Villes de Demain valant opération de revitalisation du territoire de Nangis.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 1^{er} juin 2023

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

08 JUIN 2023

ID : 077-247700701-20230601-2023_71_09-DE